



Pour diffusion immédiate

LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DE LA VILLE DE TERREBONNE DÉPOSE SON RAPPORT ANNUEL 2020

Terrebonne, le 8 juin 2021 — La vérificatrice générale de la Ville de Terrebonne, M^{me} Sonya Guilbault, a déposé hier au conseil municipal son rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*. Ce rapport présente le résultat des audits des états financiers, de la conformité aux lois et règlements, de trois audits de performance ainsi que de la reddition sur le suivi des recommandations.

Développement social

Le Bureau du vérificateur général consacre un chapitre de son rapport au développement social. Il s'est intéressé notamment à l'accès, pour les citoyens et les citoyennes en contexte de vulnérabilité, à des logements dans des quartiers favorisant une mixité sociale et aux mesures facilitant leur déplacement, dont l'accès aux transports collectifs. Il a remarqué que la structure de la Ville et son organisation ne lui permettaient pas de choisir et de mettre en œuvre des mesures optimales adaptées aux enjeux prioritaires des citoyennes et des citoyens en contexte de vulnérabilité. De plus, les mécanismes pour déterminer, évaluer et prioriser les enjeux n'étaient pas structurés de façon à prendre en compte l'ensemble des domaines d'intervention importants touchant le développement social. Enfin, le manque de transversalité des mécanismes ne permettait pas de codéfinir avec le milieu des orientations de développement social dans ces divers domaines d'intervention, en fonction des capacités financières de la Ville et du milieu.

Sécurité civile

En matière de sécurité civile, le Bureau constate que l'administration municipale est sur la bonne voie pour rehausser sa préparation afin de faire face aux risques auxquels sa population peut être exposée grâce notamment aux initiatives réalisées à ce jour. Le Bureau recommande toutefois que la Ville poursuive ses travaux à l'égard des analyses de risques sur les différents aléas susceptibles de survenir sur son territoire. Ces analyses devraient permettre de déterminer les meilleures mesures pour maîtriser ces risques et de structurer leur déploiement. La Ville doit aussi préciser sa structure de gestion et de gouvernance de sa sécurité civile et déterminer des objectifs et des cibles pour mesurer sa performance dans le domaine.

L'aide accordée aux organismes promouvant le hockey sur glace

Pour l'aide accordée aux organismes promouvant le hockey sur glace, le Bureau conclut globalement que les politiques et les programmes en vigueur ont été gérés de façon équitable et conforme. Il recommande cependant à la Ville d'approfondir ses analyses lors de l'octroi direct d'une aide et de bonifier ses processus afin de tenir compte de l'ensemble de l'aide dont les organismes de la Ville ont bénéficié au cours d'une période, et ce, peu importe la forme qu'elle prend, comme des prêts de locaux.

Audits financiers

Le Bureau et l'auditeur indépendant ont produit conjointement des rapports de l'auditeur sans réserve pour les états financiers consolidés de la Ville de Terrebonne et d'un organisme municipal audité.

Suivi des recommandations

En ce qui a trait au suivi des recommandations formulées par le Bureau, il note une amélioration de la prise en charge des actions par la Ville, avec 95 % d'actions appropriées. Cette tendance semble vouloir se poursuivre selon les résultats préliminaires des suivis continus pour trois des quatre audits dont les suivis finaux n'ont pas encore été effectués.

Observations de la vérificatrice générale

Depuis son entrée en poste, la vérificatrice constate dans plusieurs audits que la Ville doit mieux déterminer les éléments clés des orientations opérationnelles permettant à la direction générale et aux instances de s'assurer que l'ensemble des directions travaille en collaboration pour maximiser l'offre de service aux citoyennes et aux citoyens de même que les infrastructures mises à leur disposition.

Elle note également que la dotation en ressources humaines, financières et matérielles aurait avantage à être faite en fonction de ces orientations. Finalement, elle constate que la Ville organise graduellement sa surveillance, elle l'encourage à poursuivre en intégrant la performance organisationnelle de la Ville pour mesurer l'atteinte de ces orientations.

Le rapport annuel 2020 de la vérificatrice générale ainsi qu'un rapport simplifié pour l'audit sur le développement social des citoyens en contexte de vulnérabilité, destiné aux citoyennes et aux citoyens ayant un faible niveau de littératie, sont disponibles sur le site Web de la Ville de Terrebonne :

<https://www.ville.terrebonne.qc.ca/ma-ville/bureau-du-verificateur-general>

-30-

Source :
Bureau du vérificateur général de
la Ville de Terrebonne

Renseignements : Pierre Tessier
514 233-1636
Pierre.tessier@cominfrarouge.com